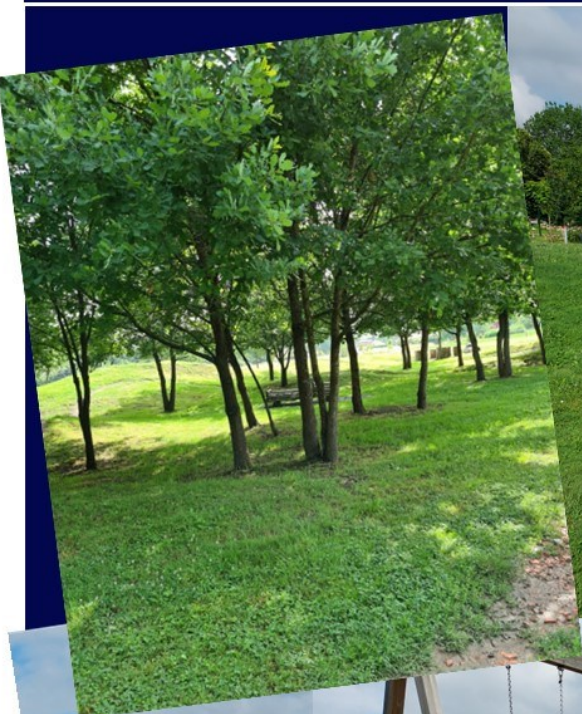


Le Sérignacais



Notre Village

Magazine municipal d'informations Juin 2021



Edito

Mesdames, Messieurs,



Aujourd'hui nous avons envie de retrouver la vie de notre village comme nous l'avions laissée il y a plusieurs mois : retrouver les animations de nos associations qui rythment nos saisons que ce soit Sérignac Animations, les Lilas Sérignacais, les Joyeux Pétanqueurs, les parents d'élèves, les chasseurs ou nos aînés ruraux. Cependant cet épisode du coronavirus nous permet d'avoir une réflexion positive (sans jeu de mots). Beaucoup de familles sont revenues se ressourcer dans leurs maisons secondaires qui d'habitude ont les volets clos.

Il est vrai que grâce à la fibre le télétravail a pris une autre dimension. Notre tiers lieu, nos espaces numériques ont eu un succès certain auprès des sérignacais, comme aussi nos commerces de proximité et nos artisans au service des habitants du bassin de vie.

Beaucoup de personnes ont entrepris des travaux sur leurs habitations (ravalements de façades, piscines, clôtures, ...). Notre service d'urbanisme n'a jamais eu autant de travail.

Merci à vous tous de consommer local, de faire travailler local, de vivre local, pour le bien-être de notre village.

La commune a aussi de nombreux projets :

Les trois maisons « Couèque » seront le début d'un futur lotissement au lieu-dit Coulet. Nous y travaillons.

Nous avons aussi un chantier majeur : la construction d'une nouvelle cantine scolaire, une salle multi-activités ainsi que des travaux d'accessibilité pour la cour de l'école. Le maître d'œuvre a été choisi.

Dans un deuxième temps, la Maison d'Assistantes Maternelles sera créée et l'ancien bar « Le Relais Landais » acquis par la commune sera aménagé pour les associations.

Parce que nous sommes proches de vous au quotidien par nos actions, la municipalité sérignacaise vous souhaite tout de même une bonne période estivale.

Jean Dreuil

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2021/2022

Pour les retardataires, pensez à inscrire vos enfants à l'école pour ceux nés en 2018 et pour les nouveaux arrivants.

Elles concernent les nouveaux élèves des écoles maternelles et élémentaires. Les documents à fournir :

- Livret de Famille (complet)
 - Justificatifs de domicile
 - Carnet de Santé (Vaccinations)
 - Certificat de radiation si déjà scolarisé
 - En cas de divorce ou séparation de corps des parents : jugement (complet) qui a désigné le ou les parent(s) exerçant l'autorité parentale sur ce mineur
- Veuillez contacter la mairie pour plus d'informations

au 05.53.68.63.54

NOUS CONTACTER



MAIRIE

2 place de l'Hôtel de Ville
47310 Sérignac sur Garonne



ACCUEIL :

Du lundi au vendredi De 8h30 à 11h30



05 53 68 63 54



mairie@serignac-gne.fr



www.serignac-sur-garonne.fr

BIBLIOTHEQUE

HORAIRES :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 10h à 12h

ACTUALITES COMMUNALES

HOMMAGE A RAYMOND LILLE



Raymond Lille nous a quitté en ce début d'année. Elu au CCAS de la commune, journaliste du Petit Bleu et de la

Dépêche : rien ne lui échappait sur SERIGNAC ! Il rencontrait son ami Jean DREUIL sans aucun besoin de rendez-vous et aimait à philosopher avec lui sur tous les sujets de société. Il était sensible à la musique et sa passion pour Georges Brassens était connue de tous.

Les associations Sérignacaises bénéficiaient d'une couverture sans faille pour chacune de leur manifestation et il savait rappeler à l'ordre lorsqu'il n'était pas informé à temps ! Une manifestation sans Raymond ce n'était pas possible à SERIGNAC. Il a donné toute sa vie pour le bénévolat pour des causes nobles et justes. Sa disparition brutale a été une onde de choc pour tous ceux qui l'ont connu et aimé. Les hommages qui ont suivi sont un témoignage émouvant et tellement vrai de l'homme de cœur qu'il était. SERIGNAC n'oubliera jamais. Adieu RAYMOND.

CHANTIER CITOYEN

Cette année, pour les vacances de Toussaint, la municipalité veut mettre en place des chantiers jeunes. Tous ceux qui sont nés avant 2006 pourront participer. Nous proposerons soit un chantier de peinture : fresque murale ou un chantier d'aide à la réalisation d'un circuit des vieux métiers sur la commune. Une bourse de 77 € est allouée à chaque participant. La journée se déroule ainsi : atelier le matin, repas, activité récréative l'après-midi. **Se faire connaître auprès de la Mairie.**

NOUVEAU SUR L'AVIS D'IMPOSITION DES CONTRIBUABLES sur le FONCIER BATI

- **EN 2020 :**

TAUX COMMUNE	24,73 %
TAUX DEPARTEMENT	27.33 %
TOTAL	52.06 %

27.33 % représentent la taxe d'habitation compensée par l'Etat. Sauf que toutes les nouvelles constructions ne rentreront pas dans le calcul de cette compensation donc un manque à gagner pour la commune.

PAS D'INCIDENCE SUR LA FEUILLE D'IMPOT NI EN PLUS NI EN MOINS

PROJET DOMOFRANCE

Ce projet privé devrait démarrer en juin 2022 au lieu-dit « Coulet » :

- 10 logements individuels type T3 pour les seniors
- 10 logements familiaux type T3 - T4 locatifs
- 10 Terrains à bâtir

C'est un projet d'envergure et la commune de SERIGNAC se félicite du choix de ce promoteur : le commerce local y trouvera son compte, notre école verra de nouveaux élèves, notre village s'agrandit !

Domofrance 
Groupe ActionLogement

AIRE DE JEUX



C'est un lieu privilégié pour les jeunes enfants et un lieu de rencontre pour les parents. Vous pourrez aussi profiter d'un circuit VTT aménagé, d'une aire ombragée pour le pique-nique, d'un labyrinthe végétal.

- **EN 2021 :** LE TAUX DU DEPARTEMENT EST SUPPRIME.

TAUX COMMUNE	52.06 %
--------------	---------

Le jardin aromatique a poursuivi son relooking pendant le printemps. Il n'attend plus que vous ! Sur plusieurs week-end, les bénévoles de Sérignac Animations, aidés par quelques riverains, ont entrepris avec succès la réhabilitation du site (financé par la commune).

Persil, sauge, thym, basilic et autres plantes aromatiques sont à votre disposition pour agrémenter vos petits plats. Venez vous servir, tout en respectant ce lieu.



MARPA

Les résidents et le personnel de la Marpa ont récemment été vaccinés.



YOGA

Les cours ont repris.

A la rentrée de Septembre un cours par semaine le jeudi de 18h30 à 20h.

Inscriptions et renseignements auprès d'Eric Bonotto :
06 77 75 22 25

LES JARDINS PARTAGES :

À Sérignac-sur-Garonne, il y a des jardins partagés gérés par l'association Co-clic-co qui s'occupe notamment de l'espace Tiers Lieu de la commune. Ces jardins sont l'occasion de renouer avec l'histoire de la bastide. Catherine Garre, qui s'est installée avec sa famille dans le village depuis 4 ans, occupe avec son mari et une amie deux des trois parcelles proposées au sein des jardins partagés. Ils y pratiquent la permaculture, un mot de plus en plus utilisé de nos jours. Mais qu'en est-il exactement ? Ce principe de culture permanente fait grand bruit ces dernières années, principalement parce que fleurissent des potagers urbains un peu partout dans le monde. Son but est de nourrir, de manière durable, tous les hommes de la planète. L'idée ne date cependant pas d'hier. À la fois ancestrale et innovante, la permaculture reprend et améliore les enseignements de la nature pour viser l'abondance et l'autonomie alimentaire. C'est ce principe même que l'on retrouve dans les Incroyables Comestibles (Incredible Edible en anglais) : un mouvement participatif originaire d'Angleterre lancé en 2008 par un groupe de citoyen de la ville de Todmorden qui cherche, par la nourriture comme facteur d'unité et de convivialité, à reconnecter les gens entre eux et à les ramener à la terre en invitant les habitants à planter partout où cela est possible ainsi qu'en mettant les récoltes en partage. L'idée est de créer une abondance gratuite de nourriture à partager pour tous, dans une optique de démarche d'autonomie alimentaire locale, saine et durable. Au niveau des jardins partagés sérignacais, nous n'en sommes pas encore là. C'est cependant l'un des vœux, encore pieux, de Catherine qui espère ainsi sensibiliser la population et pouvoir partager le surplus de ses récoltes. Avec une amie assistante maternelle, il a en outre été décidé de clôturer un petit espace afin d'offrir la possibilité aux enfants de réaliser leur propre potager. Ce lieu pourra de plus être utilisé par les assistantes maternelles qui le désireront.

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 11 JUIN 2021 :

Composition du bureau :

- Gilbert THIEFFRY, Président,
- Martine BERNEDE, Vice Présidente déléguée,
- Jean DREUIL, Christine CRESPO, Maguy ESCOFFIER, Isabelle CAIRE, Vices Présidents,
- Martine CORNIER, Trésorier,
- Jean-Christophe LABADIE, Trésorier Adjoint,
- Daniel ROULLEAUX, Secrétaire,
- Sylvie HAEUSSLER, Secrétaire Adjointe.

ECOLES

En raison de la Covid, l'organisation pour appliquer les consignes sanitaires en vigueur a contraint la municipalité à mettre à disposition plus d'employés. Les enseignants ont adapté leur fonctionnement. Nous les remercions ainsi que notre personnel.

ECOLE MATERNELLE

Le thème de l'année autour des 4 éléments qui sont : la terre, l'eau, l'air et le feu a passionné ces jeunes élèves et on les comprend, rien de rébarbatif au contraire tout dans la découverte, la création, la poésie et le jeu BRAVO.

La terre :

Nous sommes allés ramasser des pommes dans le verger de la famille Drapé, nous avons jardiné (fèves, bulbes, salade et radis).



L'air :



Nous avons créé des manches à air, des moulinets pour mettre dans les petits jardins.

L'eau :

Nous avons essayé de fabriquer des "bateaux" (ou tout du moins des objets qui flottent).



Le feu :



Nous avons fait plusieurs productions artistiques autour des pompiers, des dragons.

Une visite au musée d'AGEN pour voir en image tous ces éléments.



Une sortie prévue le 24 juin à Cap CAUDEROUE, au programme : acrobanches et balade sensorielle (pieds nus).

ECOLE ELEMENTAIRE

Le rallye lecture est annulé.

Le permis vélos a eu lieu le 8 juin.

Le théâtre : la compagnie du cheval bleu s'est déplacée à l'école le 8 juin a fait 3 représentations financées par la coopérative.

Le 25 juin destination CAP CAUDEROUE avec 3 activités au programme.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre : 74 élèves.



ASSOCIATIONS

APE (Association des Parents d'Elèves)



L'APE de SERIGNAC a pour but d'aider à financer tout ou partie de certains projets pour les écoles maternelle et élémentaire (sortie scolaire, matériel, parcours de motricité etc.) Pour cela nous organisons diverses manifestations comme : halloween, quizz musical, vente de sapins de Noël, kiwis etc.....le tout dans une ambiance festive et bon enfant !

Nous vous donnons rendez-vous le 4 juillet prochain pour notre premier vide grenier qui aura lieu dans la cour de l'école et dans le respect des consignes sanitaires.





Compte tenu du contexte sanitaire en vigueur et afin de respecter les distanciations obligatoires, l'Assemblée Générale Ordinaire des Serins Sérignacais s'est tenue le 17 mai 2021 dans la salle des fêtes de Sérignac en présence réduite sur convocation de la présidente.

Tous les adhérents de l'association ont voté par correspondance : le rapport financier, le rapport d'activité, le rapport moral, l'élection du tiers sortant ainsi que les nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration :

Josiane MARES	présidente
Francette LAMARQUE	Vice-Présidente
Eva GASTOU	Trésorière
Christiane MADONINI	Secrétaire
Nelly DUSMESNIL	Secrétaire-adjointe
Arlette SZNEIDER	membre
Philippe DUCOS	Membre
Annick DUCOS	Membre
Bernard CACHARD	Membre
Angèle CACHARD	Membre
Anne Marie BLIN	Membre
Gilberte LAFFARGUE	Membre

A ce jour, le club des Aînés Ruraux compte 62 membres contre 52 en 2020. Une progression dont se félicite la présidente qui remercie toute son équipe qui lui apporte une aide précieuse ainsi que les adhérents qui participent aux diverses activités proposées.

A partir du 9 juin reprise de la belote une fois par semaine. Prochaine sortie à définir.



« Un peu de SUA aux Lilas Sérignacais ».

En effet, suite à la reconstruction de la tribune Ferrasse du stade Armandie, les Lilas Sérignacais ont profité des fauteuils de la tribune afin de les installer dans la salle de basket. De couleur bleue, 220 sièges en très bon état permettront d'accueillir les fidèles supporters de nos jeunes basketteurs pour les saisons à venir. La mairie ainsi que les Lilas remercient la Mairie d'Agen qui nous a permis de profiter de la générosité accordée aux villages de l'Agglomération Agenaise. Le bureau des Lilas vous invite à venir découvrir le confort des lieux.

L'assemblée générale des Lilas du 5 juin 2021



En raison des consignes sanitaires en vigueur il manque encore cette année le côté convivial autour des traditionnelles grillades.

L'AG 2021 est L'AG du retour de notre club dans le jeu, dans le championnat et l'espoir de commencer et terminer l'année sportive sur le terrain pour toutes nos équipes engagées du baby basket aux seniors !

Les licenciés qui n'ont pas réglé leur licence la saison dernière devront régler cette saison. Pour les autres la licence est gratuite, le club a décidé la gratuité pour la saison passée. Le club va procéder à la pré-inscription des licenciés, ils pourront ensuite faire leur licence 2021/2022.

A noter, la reconduction des membres du bureau en totalité qui montrent leur fidélité aux Lilas, la crise sanitaire n'aura pas eu raison de leur attachement et de l'envie de travailler pour démarrer une nouvelle saison !

PRESIDENT : RUIZ JOSE

VICE PRESIDENT : DUBEDAT PASCAL

TRESORIER : VICH GABRIEL

TRESORIER ADJOINT : BOUDON SERGE

SECRETAIRE/CORRESPONDANT : BAREILLE MARYSE

SECRETAIRE ADJOINTE : MAURIGH SANDRA

SERIGNAC ANIMATIONS



L'AG de Sérignac Animations s'est tenue le 1er mai en présence de Madame

Maryse Bareille, responsable des associations, représentant Monsieur le Maire Jean Dreuil.

L'année 2020 a été une année blanche.

Occupé par ses nouvelles

fonctions au sein de la municipalité, Pascal Bernède n'a pas souhaité se représenter. Il remercie les membres qui ont contribué à la réussite des manifestations.

Deux personnes se présentent à ce poste pour une co Présidence Ils sont élus à l'unanimité . Madame Sandrine Drapé quitte son poste de Trésorière pour des raisons professionnelles. Madame Bloch Aurélie se présente et est élue à l'unanimité.

Voici le nouveau bureau :

Co Présidents : Lucie Sure et Dominique Auffret

Vice Présidente : Béatrice Battistuta

Vice Président : Jean Christophe Labadie

Secrétaire : Monique Dupuy

Secrétaire Adjointe : Angèle Cachard

Trésorière : Aurélie Bloch

Trésorier adjoint : Christian Gay

Nous organisons trois manifestations cet été attendues par les Sérignacais.

PRODUCTEURS

MICHEL SINGLANDE

Vente à domicile de fruits tous les jours de 9h à 20h au :

940 avenue des Landes à Sérignac sur Garonne

Ou sur commande au 0648229859

Présent sur le marché de Montesquieu le dimanche matin



LES BAIES D'ELIE

Vente à la ferme de fruits, légumes et plantes aromatiques bio, tous les vendredis de 17 h à 19h

Au 7 chemin de Plaisance à Sérignac sur Garonne

Ou sur commande au 07 85 61 67 65

Présent le samedi matin au marché du Chat d'Oc.



VERGER DU PAS DE LA VILLE (Bianco)

Vente à la ferme de fruits et de légumes le lundi et jeudi de 14h à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h.

Au 1491 avenue du Bruilhois

Ou sur commande au 06 07 55 10 92 - 05 53 68 62 28

Présent tous les jours au stand de fruit de la Capelette (Agen).



COMMERCES

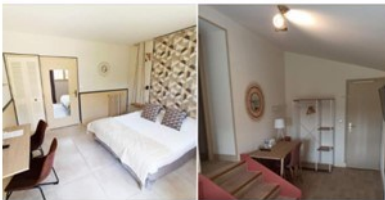
L'ESCALE



L'Escale vous accueille avec une terrasse relookée et une carte revisitée. Plus de pizzas mais des hamburgers maison dès le jeudi soir. Même si depuis le 9 juin, Loys et Laurence vous accueillent sur place, ils continuent la vente à emporter. Alors n'hésitez

pas à venir découvrir la nouvelle carte du chef !

LE PRINCE NOIR



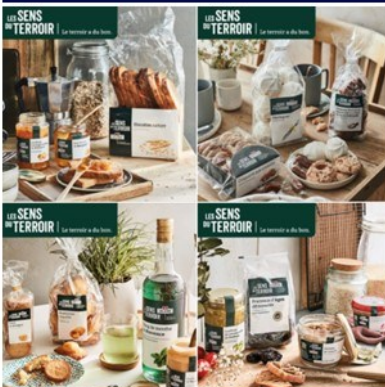
Le Prince Noir a profité du confinement pour améliorer l'accueil dans son établissement. Aujourd'hui 8 chambres sur 24 ont été rénovées.



Depuis le 9 juin, il a de nouveau ouvert ses portes et vous accueille tous les soirs. Pour vos fêtes ou anniversaires, côté hôtel ou restaurant pourquoi ne

pas penser à un bon cadeau !

GAMM VERT



« Les Sens du Terroir » ait le tour de la France pour réveiller vos papilles ! Une sélection de produits d'épicerie sucrée et salée et de boissons non alcoolisées, à découvrir dans votre magasin Gamm vert. De quoi inviter le bon goût

de nos régions à votre table !

LE SERIGNACAIS



Le tabac, presse fête ses dix ans. Pour cette occasion, Thomas organise une tombola afin de remercier ses clients de leur fidélité.

Vos salons ont réouvert. Pour vos fêtes et anniversaires elles vous proposent elles aussi des bons cadeaux.

L'été arrivant pour vous faire une beauté n'hésitez pas à les contacter.

MARY BEAUTE



Sur rendez vous au 05 53 66 68 03

ALAN CREATION



Sur rendez vous au 05 53 68 61 37

SPAR



Après avoir donné un coup de neuf à leur commerce, Sébastien et Maxime réorganisent les rayons en proposant de plus en plus de produits locaux tels que bières, yaourts, viandes, café, rhums arrangés, fruits et légumes du Lot et Garonne. De quoi ravir les papilles des gourmands. Les pêcheurs ne sont pas oubliés puisque outre l'indispensable carte, vous pouvez trouver teigne, vers et petit matériel de pêche.

LES DOUCEURS DE KANDICE



Aux douceurs de KANDICE, vous trouverez des flans grillés et des succès aux saveurs de l'enfance. Et pour vos soirées estivales, les incontournables plaques: pizza, quiche, pommes ou multifruits

sans oublier la croustade. De quoi combler la gourmandise des petits et des grands.

PIZZA BATAIL



Il est présent sur Sérignac de 18h à 21h : le samedi soir 4 rue Lagrange et le dimanche soir devant LM

Motors (anciennement Sérignac Pneu).

BIEN VIRE ENSEMBLE A SERIGNAC

Avec les beaux jours, les tondeuses sont de retour et les nuisances sonores également ! Des arrêtés régulent cette pratique et permettent à tous de supporter ces bruits !

A Sérignac, les tondeuses ne sont pas autorisées le dimanche. Pour respecter le repos des voisins, choisir des créneaux horaires appropriés et éviter les créneaux sensibles comme les heures des repas. D'autres bruits sont signalés et dérangent... Les bruits de la fête ceux des ballons sur le terrain de basket, les aboiements répétés et intempestifs, les nuisances peuvent aussi être olfactives et visuelles ...

Afin de respecter la tranquillité de chacun, nous rappelons que les nuisances sonores sont règlementées par arrêté préfectoral.

De nuit entre 22h et 7h du matin, l'infraction pour tapage nocturne s'applique.

En connaissance de cause, nous voulons faire appel à l'esprit civique de chacun et la tolérance des autres pour bien vivre ensemble à Sérignac.



Ramasser les crottes de son animal, ses mégots,... c'est faire preuve de civisme, respecter le travail des employés municipaux, les enfants, les personnes handicapées, les visiteurs et ses voisins ! Ci-dessous, ce qui a été collecté par une famille entre la rue du Basque et le Prince Noir. Nous remercions vivement les habitants qui s'impliquent dans le nettoyage et l'embellissement de notre village.



Déjections animales, mégots et masques

Le fait d'abandonner les excréments de son animal (chat ou chien), des mégots, des masques, canettes,... sur la voie publique (trottoirs, espaces verts, aire de jeux,...) expose le propriétaire à une amende de seconde classe selon l'article R6 32-1 du Code Pénal et l'article R 541-76 du Code de l'Environnement.

En effet, les crottes de chiens ou de chats contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. De plus, une déjection animale met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement.

Pour nettoyer ce que votre animal a laissé derrière lui, il faut :

- 10 jours de pluie
- 35 passages de poussettes
- 17 passants distraits
- 4 enfants jouant au ballon

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul ...



AIDEZ LE !!

Laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes. *



* Egalement prouvé pour les papiers : jetés par terre, ils ne font pas pousser des arbres.

- Un mégot met entre 4 et 12 ans pour disparaître.

- 8 millions de mégots sont jetés dans le monde.

- 2/3 des mégots finissent dans la nature, sur les trottoirs ou dans les égouts. Un mégot

peut polluer 500 litres d'eau.

